



RAPPORT FINANCIER 2019



SOMMAIRE

Rapport du Trésorier	Page 3
Comptes annuels 2019	Page 8
Bilan 2019	Page 9
Compte de Résultat 2019	Page 12
Annexe aux comptes annuels 2019	Page 15
Principes comptables	Page 16
Faits marquants de l'exercice	Page 17
Evènements postérieurs à la clôture	Page 19
Notes sur le Bilan	Page 22
Compte d'Emploi des Ressources 2019	Page 41
Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources	Page 44

Rapport du Trésorier 2019

LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2019

EMPLOIS

En 2019, les besoins humanitaires ont connu une nouvelle expansion dans des environnements complexes et un contexte sécuritaire dégradé. Les Emplois de l'exercice atteignent 260,7M€ avec une croissance de nos missions sociales de 41% par rapport à 2018. Nous constatons ainsi une très importante croissance du volume des dépenses opérationnelles (201,9M€ / + 56%). Cette croissance s'explique essentiellement par l'arrivée, dans le périmètre de gestion d'ACF France, du Nigéria (44,1M€ soit 22% du volume opérationnel), pays auparavant géré par ACF États-Unis.

L'année 2019 a été marquée par l'attaque, le 18 juillet, d'un convoi ACF dans l'Etat du Borno au Nigeria. Cinq des six personnes alors enlevées ont depuis été assassinées et une travailleuse psychosociale d'ACF a été condamnée à l'esclavage à perpétuité. Cette actualité dramatique met en lumière la difficulté croissante de mise en œuvre de nos activités programmatiques dans des contextes sécuritaires difficiles comme au Yémen ou au Nigéria et une complexité opérationnelle qui demeure importante notamment en matière d'accès humanitaire.

Entre crises humanitaires majeures qui se pérennisent comme au Moyen Orient ou au Bangladesh avec les réfugiés Rohingyas, les crises oubliées comme en Afghanistan ou en RCA et la réponse à l'épidémie Ebola en République Démocratique du Congo déclarée situation d'urgence sanitaire mondiale par l'OMS, le positionnement stratégique d'ACF évolue en fonction des contextes et des besoins.

Action Contre la Faim a ainsi connu un niveau d'activité élevé au Nigéria, Bangladesh, Yémen et RDC. Par ailleurs, plusieurs missions ont fait l'objet de repositionnements stratégiques et d'approches bailleurs innovantes comme au Mozambique et au Zimbabwe où face au cyclone Idai, ACF a expérimenté la mise en œuvre d'une réponse ponctuelle par le biais de partenariats avec des organisations locales.

A noter également en 2019 la fermeture de l'Indonésie. Enfin, un bureau Libye a été ouvert à l'automne 2019 et une mission France a également vu le jour et mène des activités pilotes dans les secteurs de la sécurité alimentaire, et de la santé mentale et pratique de soins.

La part des frais de fonctionnement continue à baisser (3,6% en 2019 vs 4% en 2018) car les frais de structure ont cru moins vite que les missions sociales. Néanmoins le montant des frais de fonctionnement augmente de 25% traduisant la phase d'investissements soutenue engagée par ACF sur les projets, en particulier informatiques, afin d'améliorer son efficacité et répondre au mieux aux besoins des populations les plus fragiles.

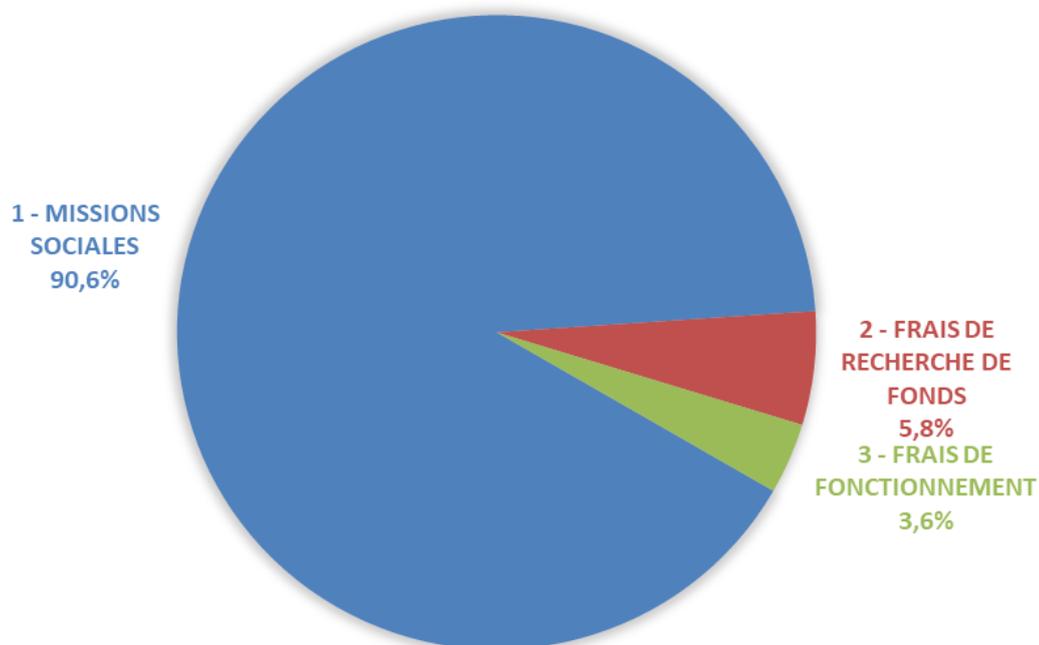
RESSOURCES

Les bailleurs institutionnels restent les principaux financeurs de notre activité opérationnelle, leur part représentant 79,9% de nos ressources (vs. 72,1% en 2018). L'Union Européenne demeure notre premier financeur (21,7%) suivi de près par les Nations-Unies (21,5%) et le gouvernement américain (20,4%). La part de ce dernier a fortement augmenté en raison de l'arrivée du Nigeria dont les programmes sont financés en majorité par les États-Unis. La volonté de diversification de nos bailleurs demeure avec une croissance importante des fonds allemands, britanniques et français et des niveaux de financements significatifs des gouvernements suédois, canadien et suisse.

La collecte auprès des particuliers est quant à elle en baisse de 3,5% notamment en raison du climat social français difficile de la fin d'année et d'un recentrage des dons sur les questions environnementales.

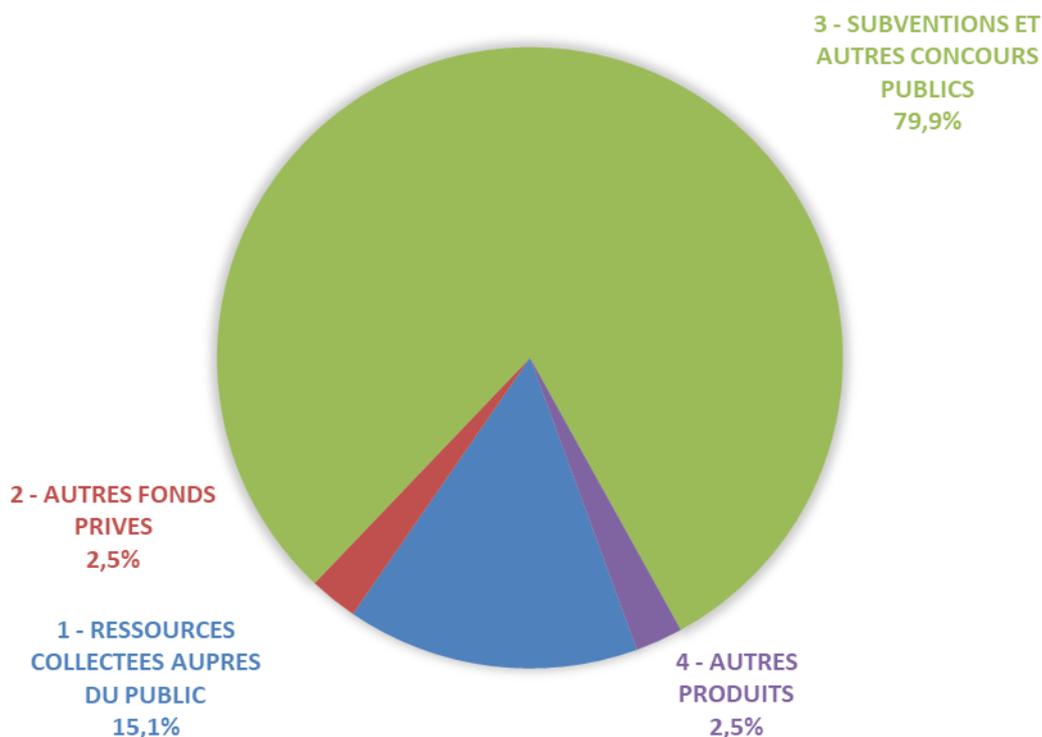
RATIOS CER

La part des Emplois affectés aux Missions Sociales continue de se renforcer en 2019 et atteint 90,6%. Le ratio de frais de recherche de fonds diminue à 5,8% et celui des frais de fonctionnement baisse à 3,6%.



Comme mentionné précédemment, on constate une forte hausse du financement de notre activité par les bailleurs institutionnels tandis que notre collecte de fonds a diminué. Les autres produits baissent aussi. Ils ne représentent plus que 2,5% des ressources contre 4,5% en 2018.

En conséquence, en proportion les subventions publiques représentent cette année 79,9% de nos ressources (72,1% en 2018) et les ressources collectées auprès du public 15,1% (20,9% en 2018).



RESULTAT

Suite à une année 2018 excédentaire et, dans la perspective de la croissance opérationnelle liée à la récupération du Nigéria et du Pakistan d'ACF États-Unis, la stratégie de 2019 était une stratégie déficitaire (-1.9M€) permettant des investissements que ce soit dans nos outils (système d'information) ou nos équipes siège pour soutenir nos activités sur le terrain.

Le résultat de l'année 2019 est ainsi déficitaire de 4 530 502€ et voit une dégradation du résultat malgré les économies faites au siège en raison de

- la baisse de la collecte,
- l'impact négatif supérieur au budget de l'accord conclu avec ACF États-Unis pour le transfert de management des pays. En effet, avec la récupération de la gestion du bureau pays Nigéria en 2019, c'est ACF France qui est devenu le principal bénéficiaire des frais administratifs importants collectés au sein des pays échangés et qui a donc partagé cette marge avec ACF États-Unis. L'impact négatif lié à la revalorisation du NICRA (Negociated Indirect Cost Rate Agreement) avec le gouvernement américain

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration d'ACF-France propose à l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat déficitaire 2019 de 4 530 502 € dont 4 173 037 € de dépenses utilisées dans la réserve pour projets associatifs selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2019 (avant affectation du résultat 2019)	Affectation du résultat 2019		Au 31.12.2019 (après affectation du résultat 2019)
		Diminution des réserves	Affectation du résultat résiduel	
Fonds associatifs	28 263 015		-3 670 510	24 592 505
Réserves pour projet associatif dont :	15 210 157	4 173 037	3 313 046	14 350 165
- Recherche Appliquée	1 137 301	108 043	108 043	1 137 301
- Programmes opérationnels	8 865 748	2 481 102	2 481 102	8 865 748
- Développement international	2 560 215	859 992		1 700 223
- Développement du Système d'Informations	2 646 893	723 900	723 900	2 646 893
(en euros)	Au 31.12.2019 (avant affectation du résultat 2019)	Explication du résultat 2019		Au 31.12.2019 (après affectation du résultat 2019)
Résultat de l'exercice	-4 530 502	-4 173 037	-357 464	0
TOTAL FONDS PROPRES	38 942 670	0	0	38 942 670

PERSPECTIVES 2020

En 2020, le développement de nos programmes nous permet d'atteindre un volume opérationnel de 249M€ en croissance de +23% par rapport à 2019.

Cependant, la croissance opérationnelle de ces dernières années a un impact sur la valorisation de notre NICRA (Negociated Indirect Cost Rate Agreement) avec le gouvernement américain et nous oblige à reconsidérer à la baisse le volume de subventions qu'il nous octroie (une provision de 2,2M€ impacte déjà l'exercice 2019).

De plus, la crise Covid-19 a un impact fort sur notre collecte dont la marge diminuera de près de 3,5M€ par rapport à 2019 (Cf Note sur les événements postérieurs à la clôture du rapport financier 2019).

Enfin, la conversion partielle du prêt à ACF Italie en apport en capital votée au Conseil d'Administration du 1^{er} Juillet 2020 impactera elle aussi le résultat.

Au regard de ces éléments, nous attendons, en 2020, un résultat déficitaire à 4,5M€.

Comptes annuels 2019

BILAN 2019

Bilan actif

(en euros)	Note	31.12.2019		31.12.2018	
		Montant Brut	Amortissements & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Logiciels informatiques		1 274 745	688 096	586 649	581 771
Immobilisations en cours		674 311	-	674 311	79 128
Immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>					
Agencements & installations		2 065 506	1 229 967	835 539	1 005 259
Matériel informatique & téléphonique		1 223 946	912 024	311 921	321 233
Matériel de bureau		61 330	44 364	16 966	27 025
Matériel vidéo		98 527	78 286	20 241	34 325
Mobilier		222 285	212 977	9 308	29 453
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>					
Matériel de transport		2 893 390	2 427 201	466 189	626 934
Matériel radio et communication		1 063 141	959 504	103 637	180 331
Matériel informatique		3 518	3 518	-	-
Immobilisations financières					
Prêts		5 021 886	-	5 021 886	4 265 672
Dépôts et cautionnements		469 921	12 754	457 167	461 958
Actif Immobilisé	(1)	15 114 395	6 610 581	8 503 814	7 613 089
Stocks	(2)	1 081 899	13 971	1 067 928	1 307 568
Créances Bailleurs de fonds	(3)	67 414 881	181 654	67 233 227	44 283 092
Autres créances	(3)	11 030 160	-	11 030 160	8 890 664
Créances sur réseau international ACF	(3)	16 231 496		16 231 496	19 923 130
Valeurs mobilières de placement	(4)	4 314 272		4 314 272	6 314 272
Disponibilités "missions"	(5)	15 615 547		15 615 547	12 554 897
Disponibilités "siège"	(5)	38 608 523		38 608 523	37 249 713
Actif circulant		154 296 779	195 625	154 101 154	130 523 335
Charges constatées d'avance		2 108 349		2 108 349	1 231 934
Ecart de conversion actif		2 281 697		2 281 697	2 135 293
Comptes de régularisation		4 390 046		4 390 046	3 367 228
TOTAL DE L'ACTIF		173 801 220	6 806 206	166 995 014	141 503 651

Bilan passif

(en euros) Note **31.12.2019** **31.12.2018**

Fonds associatifs		28 263 015	26 447 999
Réserves pour projet associatif		15 210 156	14 573 731
Recherche appliquée		1 137 301	1 070 226
Programmes opérationnels		8 865 748	7 392 238
Développement international		2 560 214	3 552 578
Système d'information		2 646 893	2 558 689
Résultat de l'exercice	-	4 530 502	2 451 441

Fonds associatifs et réserves	(6)	38 942 669	43 473 171
--------------------------------------	-----	-------------------	-------------------

Provisions pour risques et charges		11 851 066	7 624 810
Risques généraux liés à l'activité		9 034 591	4 849 116
<i>dont inéligibles bailleurs</i>		<i>3 139 768</i>	
Risques de change		2 816 475	2 775 694

Provisions pour risques & charges	(7)	11 851 066	7 624 810
--	-----	-------------------	------------------

Fonds dédiés	(8)	7 901 509	6 697 021
---------------------	-----	------------------	------------------

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 750 000	-
Avances Bailleurs de fonds	(9)	69 421 935	59 226 680
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(9)	8 856 043	8 625 449
Dettes fiscales & sociales	(9)	6 890 991	5 255 954
Autres dettes		2 607 077	1 373 372
Dettes sur réseau international ACF	(9)	15 175 995	7 462 648

Dettes		105 702 041	81 944 102
---------------	--	--------------------	-------------------

Produits constatés d'avance		-	-
Ecart de conversion passif		2 597 729	1 764 546

Comptes de régularisation		2 597 729	1 764 546
----------------------------------	--	------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF		166 995 014	141 503 651
------------------------	--	--------------------	--------------------

COMPTE DE RESULTAT 2019

Compte de Résultat - Partie I

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Subventions d'exploitation (12)	211 237 129	140 975 829
Dons	33 347 954	34 785 177
Legs	2 471 366	2 192 747
Mécénat, parrainage et autres concours privés	2 664 446	1 931 693
Cotisations	17 320	7 300
Produits de manifestations	5 117 275	4 757 297
Autres produits	2 945 668	5 752 671
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 114 886	1 774 462
Produits d'exploitation	259 916 045	192 177 176
Achats matières premières, autres approv et charges externes	108 722 844	74 493 195
Impôts, taxes et versements assimilés	3 148 327	2 452 783
Charges de personnel	90 205 778	73 280 291
Personnel siège et missions	40 775 461	35 959 691
<i>Salaires et traitements</i>	23 156 400	19 627 864
<i>Charges sociales</i>	7 732 981	7 608 827
<i>Volontaires et frais annexes</i>	9 886 080	8 723 000
Personnel local	49 430 317	37 320 601
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 911 552	3 590 282
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 062 047	1 080 995
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	55 149	3 092
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 794 356	2 506 196
Subventions accordées par l'association	52 354 970	34 749 571
Autres charges	1 625 432	19 719
Charges d'exploitation	262 968 903	188 585 840
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-3 052 858	3 591 336

Compte de Résultat - Partie II

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	13 934	31 187
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Différences positives de change	3 202 505	2 226 020
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	2 381 802	3 032 731
Produits financiers	5 598 241	5 289 938
Intérêts et charges assimilées	15	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Différences négatives de change	3 476 470	2 899 380
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 264 824	2 118 417
Charges financières	5 741 309	5 017 797
II. RESULTAT FINANCIER	-143 069	272 141
III. RESULTAT COURANT (I + II)	-3 195 926	3 863 476
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	212 475	311 233
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-356 736	146 097
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	-144 261	457 330
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	115 863	531 973
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-180 541	41 083
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	50 504	0
Charges exceptionnelles	-14 174	573 057
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-130 087	-115 726
Impôt sur les sociétés	0	93
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (8)	2 331 740	2 518 986
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (8)	3 536 228	3 815 201
Total des produits	267 701 764	200 443 430
Total des charges	272 232 266	197 991 988
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	-4 530 502	2 451 442
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	7 331 276	8 324 168
Frais de recherche de fonds	801 891	85 079
Frais de fonctionnement et autres charges	3 127	7 969
Charges	8 136 294	8 417 216
Bénévolat	8 787	7 287
Dons en nature	7 205 274	5 942 880
Prestation en nature	922 233	481 812
Produits	8 136 294	6 431 979

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis et présentés conformément :

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement 99-01 du CRC et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014, sauf en matière de comptabilisation des subventions. En effet, celles-ci sont inscrites au compte de résultat, comme les exercices précédents, en fonction de l'avancement des dépenses engagées. Le choix de cette méthode est toutefois sans incidence sur le résultat.
- Aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs.
- Au règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Ces modifications portent sur :
 - La comptabilisation des dépenses d'entretien comme un composant distinct à l'article 210-10 ;
 - La définition des titres de participation à l'article 221-3 ;
 - Des modifications concernant les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'Ordonnance du 28 juillet 2005, et à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2006, le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est inclus dans l'annexe aux comptes annuels et, à ce titre, entre de droit dans le cadre de la certification par notre Commissaire aux Comptes. Le CER a été établi selon le modèle homologué par le Conseil National de la Comptabilité (Comité de la Réglementation Comptable du 7 mai 2008, arrêté du 11 décembre 2008).

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du Plan Comptable Général. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Faits marquants de l'exercice

Action contre la Faim France est intervenue dans 23 pays en 2019 et a déployé l'aide humanitaire nécessaire auprès de 8,4 millions de personnes, en hausse par rapport à 2018. De plus, l'association a étendu ses activités en Libye et en France.

Action contre la Faim a poursuivi ses investissements stratégiques dans les systèmes d'informations (Logistique, Finance, RH) mais aussi renforcé sa structure pour pouvoir gérer la croissance opérationnelle connue en 2019

Les Missions Sociales (236 M€) progressent de 41% par rapport à 2018 en raison de l'augmentation des dépenses opérationnelles (201,9 M€ vs. 129,7 M€).

Cette croissance des Missions Sociales est financée pour l'essentiel par une augmentation de 49,6% des subventions reçues des bailleurs publics et institutionnels (211,2 M€ vs. 141 M€ en 2018).

La collecte de fonds privés s'élève à 46,1 M€. La collecte auprès des entreprises a augmenté mais la collecte des particuliers via le canal papier continue sa baisse dans le contexte social spécifique (grèves nationales) de la fin d'année 2019.

Le résultat 2019 est donc déficitaire, conformément à la stratégie 2019 qui s'engageait sur des investissements suite à deux années excédentaires.

Transfert de management des pays avec ACF Etats-Unis

La stratégie de renforcement de l'expertise et la présence régionale ont conduit ACF France et ACF Etats-Unis à entamer un transfert de management de six pays d'intervention. ACF Etats-Unis supervise désormais les opérations humanitaires en Haïti depuis le 1^{er} janvier 2017, en Somalie depuis le 1^{er} juillet 2017 et celles en Ethiopie depuis le 1^{er} Janvier 2019. A l'inverse, le siège français a repris la gestion de la République Démocratique du Congo le 1^{er} juillet 2017 et celle du Nigeria le 1^{er} Janvier 2019.

A la clôture de l'exercice 2019, ACF reconnaît dans ses comptes l'échange de pays ayant eu lieu au sein du réseau ACFIN, entre le siège ACF Etats-Unis et le siège ACF France. L'échange a été ratifié via un 'Memorandum of Understanding' datant du 11 novembre 2016 qui prévoyait les mutations réciproques des responsabilités de supervision d'un certain nombre de bureaux pays. Ce « Memorandum of Understanding » a été amendé en 2018, 2019 et 2020.

Au 1^{er} Janvier 2019 ACF-France a cédé ses programmes Ethiopie à ACF Etats-Unis et reçu d'ACF Etats-Unis le programme Nigéria.

Les transactions concernées relèvent du régime des cessions à titre onéreux et ont été qualifiées juridiquement comme des conventions de successeur.

Comptablement, ces conventions de successeur impliquent les cessions et rétrocessions mutuelles des actifs et passifs de rigueur concernant les programmes susmentionnés, à savoir les immobilisations corporelles et financières, l'exhaustivité des dettes et créances (relatives aux contrats bailleurs et autres créances et dettes fournisseurs) ainsi que les disponibilités.

Les montants et la date de transaction opérationnelle correspondants à ces transferts d'actifs-passifs se répartissent comme suit :

- Programme Nigéria : date d'effet au 1er janvier 2019, pour un transfert des Etats-Unis à la France d'un actif net évalué à 3 736KUSD selon le détail ci-dessous. A noter que les actifs et passifs transférés ont été comptabilisés au 01/01/2019 dans les comptes d'ACF France en devise de transaction et ont été réévalués en euros au taux du 1^{er} janvier 2019. Le montant net dû par ACF Etats-Unis s'élève à 2,7M€

TRANSFERTS ACTIFS ET PASSIFS AU 01/01/2019 POUR LE NIGERIA

ACF France doit à ACF Etats-Unis	USD
Créances Bailleurs	53 651 135
Autres créances	681 239
Disponibilités	2 657 338
Total	56 989 712
<hr/>	
ACF Etats-Unis doit à ACF France	USD
Avances Bailleurs	59 931 635
Autres dettes	793 731
Total	60 725 366
<hr/>	
ACF France doit à ACF Etats-Unis	56 989 712
ACF Etats-Unis doit à ACF France	60 725 366
Somme nette due par ACF Etats-Unis	3 735 653

- Programme Ethiopie : date d'effet au 1er janvier 2019, pour un transfert de France aux Etats-Unis d'un actif net évalué à 445 K€

Ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat 2019 de l'Association car ces actifs et passifs sont transférés à leur valeur nette comptable. Les soldes nets mentionnés feront l'objet d'une rétribution financière en 2020.

L'impact positif du transfert est lié aux accords financiers qui prévoient un partage, entre les deux sièges, des frais administratifs facturés aux bailleurs. Les impacts financiers rattachés à de partage de frais administratifs sont détaillés dans les notes sur les créances et dettes sur réseau international et les annexes du Compte Emploi Ressource.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crise sanitaire liée au Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 Décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 Décembre 2019. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 Décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice

1. Impact sur la collecte

A la date d'arrêté des comptes de l'association, celle-ci estime une baisse d'environ 10M€ soit **-20% sur la collecte** et une baisse de la marge nette de la collecte (après affectation et économies de charges) supérieure à 5,5M€.

- Focus sur la collecte grand public

- **Digital** : objectif de collecte revu à la baisse en début d'année, pré-covid. Depuis mars, le canal est dynamique et démontre des résultats conformes aux objectifs révisés.
- **Papier** : c'est le canal sur lequel pèse le plus grand risque. Avec la prévision d'un confinement d'un mois, un risque de perte de marge équivalent à 406 K€ avait été anticipé. Cette prévision doit être revue à la hausse à cause du risque de concurrence des nombreuses collectes affectées aux hôpitaux et recherche, des perturbations postales et globalement de la grande incertitude sur la suite de l'année compte-tenu de la situation économique de la France, donc des donateurs.
- **Prélèvements automatiques** : à ce jour la collecte en prélèvement automatique est conforme aux objectifs, cependant le nombre de nouveaux donateurs recrutés a chuté en raison de la suspension des opérations de street marketing pendant le confinement et nous attendons donc une baisse de la collecte via ce canal.

- Focus sur les événements

- **Course contre la Faim** : l'ensemble des courses contre la faim dans les écoles, collèges et lycées prévues au printemps 2020 ont été annulées, entraînant une baisse de 3,4M€ de la collecte
- **Challenge Inter-entreprises** : l'ensemble des Challenges prévus au printemps ont été annulés, entraînant une baisse de 1,6M€ de la collecte.

2. Impact sur l'activité des missions

Depuis mi-mars, le siège procède à une revue hebdomadaire du volume opérationnel.

Le volume prévisionnel est supérieur au budget initial 2020 (249M€ estimés en juillet vs. budget de 201M€). Ceci s'explique par une activité plus forte que prévue dans certaines missions (principalement le Nigéria) ainsi que de nouveaux projets en réponse à la crise Covid-19.

A noter qu'à date, il y a 13M€ de projets 100% Covid-19 en cours de signature dans des pays comme le Yémen, la République Démocratique du Congo, Madagascar ou encore le Nigeria. Les

principaux bailleurs sont DFID, Europaid et AFD. Nous incluons la réponse Covid-19 dans nos programmes dès que possible.

Très peu de projets ont été mis à l'arrêt en raison du confinement.

3. Impact sur le budget du siège

- Chômage partiel des salariés au siège : 25 salariés ont été au chômage partiel au printemps 2020, représentant une prise en charge par l'Etat d'environ 60 000 euros.
- En parallèle, et pour compenser la baisse attendue de la collecte, un plan d'économies de 3,8M€ a été élaboré au siège, principalement grâce à des économies liées à la réduction des déplacements, le report de recrutements et la réduction des budgets de fonctionnement des services.

4. Impact sur les prêts en cours au sein du réseau ACF-IN

Au 31/12/2019, les prêts accordés au réseau se décomposent de la manière suivante :

- ACF Italie : Le montant du prêt accordé s'élève à 1 905K€ et son remboursement n'a pas été impacté par le Covid-19. Toutefois, afin de répondre aux évolutions de la législation italienne concernant les fonds propres des associations, ACF Italie doit procéder à une conversion partielle du prêt en apport en capital (cf. note Conversion partielle du prêt ACF Italie ci-dessous).
- ACF Allemagne: Le montant du prêt accordé s'élève à 2 845K€. En 2019, une convention de prêt de 1M€ a été signée avec ACF Allemagne afin de soutenir le développement de ses activités. Celle-ci prévoit un versement de 750K€ en mai 2019 et 250K€ en Janvier 2020.
Les conventions de prêts prévoient les premières échéances de remboursement en 2020.
En raison de la situation actuelle Covid-19 et de l'impact sur la trésorerie d'ACF Allemagne (principalement annulation des événements dont la Course contre la faim -80% et -30% street marketing), ACF France a accepté de décaler d'une année le remboursement par ACF Allemagne.
- ACF Canada: le montant des prêts accordés s'élève à 266K€. Les conventions de prêts prévoient les premières échéances de remboursement en 2020. A ce jour, et bien qu'ACF Canada connaisse aussi une baisse de sa collecte (principalement en raison de l'annulation de son gala, principale source de collecte non affectée), ACF Canada prévoit toujours le remboursement de son échéance 2020.

5. Impact sur la trésorerie

Action contre la Faim a demandé le report du paiement des charges sociales sur les mois de mars, avril et mai, représentant un report de 1,3 M€. Action contre la Faim a également demandé le report du paiement des impôts (taxe sur les salaires) sur les mois de mars, avril et mai, représentant un report de 0,7M€.

Le remboursement de ce report a démarré et s'étale de juin 2020 à août 2020.

Par ailleurs, et pour anticiper un éventuel besoin de trésorerie, Action contre la Faim a mis en place, auprès de la BNP, un découvert autorisé dans l'attente de la signature d'une convention cadre de cession de créances professionnelles Dailly. A la date de l'arrêté des comptes 2019, Action contre la Faim n'a pas rencontré de difficultés de trésorerie et n'a donc pas eu à utiliser l'un de ces financements.

Le risque de non recouvrement de créances bailleurs est limité dans la mesure où ce risque est habituellement lié aux inéligibles contrats et non à la défaillance éventuelle de nos bailleurs.

6. Impact sur le résultat

A la date de l'arrêté des comptes 2019, Action contre la Faim prévoit un résultat 2020 déficitaire d'environ 4,5M€.

L'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Conversion partielle du prêt à ACF Italie en apport à sa dotation

Par le biais d'un prêt à titre gratuit cédé par ACF-Development à ACF-France, cette dernière détient sur la « Fondazione Azione Contro la Fame Italia ONUS » (ci-après « ACF Italie ») une créance d'un montant de 1.905.288,80 euros – créance qui doit être remboursée à partir de 2023.

La législation italienne demande désormais, pour pouvoir émettre des reçus fiscaux, qu'ACF Italie puisse justifier d'au moins 30 000 euros de fonds propres. ACF Italie a sollicité la conversion d'une partie du prêt d'ACF-France en apport à sa dotation.

Sur la base des informations chiffrées communiquées par ACF Italie suite à la réunion de son « Consiglio di Amministrazione » / Conseil d'administration du 25 juin 2020, les administrateurs d'ACF France ont approuvé, lors du Conseil d'Administration du 1er juillet 2020, la conversion partielle du prêt en apport sans droit de reprise pour un montant de 1M€, aux conditions suivantes:

- Qu'ACF-France siège au CA d'ACF Italie avec droit de veto -
 - Qu'un Conseil de Surveillance constitué des membres de l'exécutif d'ACF France (DG, DAF et directeur de la collecte) et des fonctions homologues d'ACF-Italie soit mis en place et que les seconds rapportent aux premiers, par le biais d'un rapport mensuel et un suivi complet des décisions prises par le CA d'ACF Italie.
- Par ailleurs, ACF Italie s'engage à reverser 1M€ sous forme de collecte non affectée pour financer les missions sociales d'ACF France

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau international, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 à 9 ans
Matériel informatique & téléphonique	3 ans
Matériel informatique projets SI	7 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Depuis 2016, le matériel informatique et téléphonique est amorti sur 3 ans (5 ans auparavant), et le matériel informatique acquis au titre de projet SI (Système d'information) est amorti sur 7 ans.

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 K€, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.

Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo	1 an
Autres gros équipements programme	1 à 2 ans
Autres équipements	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 K€, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique. Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions. Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées pour 2019.

La variation des immobilisations brutes depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2018	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2019
Logiciels informatiques	1 111 630	163 115	-	-	1 274 745
Immobilisations en cours	79 128	674 311	79 128	-	674 311
Immobilisations incorporelles	1 190 758	837 426	79 128	-	1 949 056
Agencements & installations	1 992 963	72 543	-	-	2 065 506
Matériel informatique & téléphonique	1 074 606	155 566	6 226	-	1 223 946
Matériel de bureau	61 330	-	-	-	61 330
Matériel vidéo	97 768	759	-	-	98 527
Mobilier	219 470	2 815	-	-	222 285
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations corporelles "siège"	3 488 026	231 683	6 226	-	3 713 483
Matériel de transport	2 967 692	233 480	307 782	-	2 893 390
Matériel radio et communication	1 022 489	46 002	5 350	-	1 063 141
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
Immobilisations corporelles "missions"	3 993 700	279 482	313 132	-	3 960 050
Immobilisations corporelles	7 481 726	511 165	319 358	-	7 673 533
Prêts réseau ACF	4 519 643	750 000	247 757	-	5 021 886
Dépôt garantie loyer Paris	252 531	7 248	-	-	259 779
Dépôts et cautionnement missions	209 427	714	-	-	210 141
Immobilisations financières	4 981 601	757 963	247 757	-	5 491 807
TOTAL ACTIF IMMOBILISE BRUT	13 654 085	2 106 554	646 243	-	15 114 396

Immobilisations siège :

L'augmentation des immobilisations en cours (+ 674K€) est liée au projet de développement de la plateforme logistique, LINK (+ 290K€) et au projet de migration de l'ERP finance (+ 384K€) qui a débuté en Janvier 2019.

L'augmentation constatée sur les logiciels informatiques (+163K€) s'explique par la mise en service de la plateforme logistique LINK basée sur l'avancement des phases de développement du projet.

Immobilisations missions :

En 2019, les immobilisations corporelles des missions ont augmenté du fait des besoins logistiques croissants, nécessaires à la réalisation des programmes humanitaires.

Il y a eu notamment de nouveaux achats de véhicules sur la Birmanie, la côte d'Ivoire, Madagascar et le Tchad pour un total de 233K€.

La diminution de 308K€ du matériel de transport concerne l'Ethiopie dans le cadre de l'échange de la mission avec ACF Etats-Unis au 01/01/2019.

Les dépôts et cautionnements missions (209K€) se rapportent essentiellement aux cautions versées par les missions dans le cadre de garanties locatives.

Immobilisations Financières

- Suite à l'acte de novation signé en Mai 2019, les prêts accordés à ACF Développement ont été transférés à ACF Italie pour un montant total de 1 905K€ et à ACF Allemagne pour un montant total de 2 095K€.
En Mai 2019, un prêt de 1M€ a été accordé à ACF Allemagne afin de soutenir le développement de ses activités. Conformément à la convention de prêt signée entre ACF France et ACF Allemagne, la première échéance de versement de ce prêt a été versée par ACF France en Mai 2019 à hauteur de 750K€ et un deuxième versement a été réalisé en Janvier 2020 à hauteur de 250K€.
- Par ailleurs ACF France a accordé 3 prêts à ACF Canada d'un montant total de 520K€ au cours de ces dernières années. En Juin 2019, le Conseil d'Administration d'ACF France a voté l'abandon de deux prêts accordés en 2011 et 2013 à ACF Canada pour un montant total de 254K€. Ces prêts étaient totalement dépréciés depuis 2014.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31/12/2019
Logiciels informatiques	529 128	158 968	-	-	688 096
Immobilisations incorporelles	529 128	158 968	-	-	688 096
Agencements & installations	987 704	242 263	-	-	1 229 967
Matériel informatique & téléphonique	753 373	163 995	5 343	-	912 025
Matériel de bureau	34 305	10 059	-	-	44 364
Matériel vidéo	63 443	14 843	-	-	78 286
Mobilier	190 017	22 959	-	-	212 976
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles "siège"	2 070 732	454 119	5 343	-	2 519 508
Matériel de transport	2 340 758	379 173	292 731	-	2 427 201
Matériel radio et communication	842 159	121 443	4 097	-	959 504
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
Immobilisations corporelles "missions"	3 186 435	500 616	296 827	-	3 390 223
Immobilisations corporelles	5 257 167	954 735	302 170	-	5 909 731
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 786 295	1 113 703	302 170	-	6 597 827

Les diminutions des amortissements (302K€) se rapportent essentiellement aux amortissements constatés sur les missions suite à la cession des véhicules de transports notamment pour l'Ethiopie.

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions et d'augmenter ainsi l'efficacité d'ACF en cas d'urgence.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions.

A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

Note 3 : Créances

Les créances sont distinguées en trois postes :

- Créances bailleurs de fonds,
- Autres créances,
- Créances sur réseau international ACF.

Le poste « Créances bailleurs de fonds » est composé des soldes débiteurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde débiteur lorsque les sommes engagées par ACF, au titre de cette subvention et conformément au budget contractuel, excèdent les avances reçues, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde créditeur, c'est-à-dire lorsque le montant des avances reçues excède les sommes engagées par ACF, il est inscrit au passif du bilan dans le poste « Avances bailleurs de fonds ».

Les produits sur les financements bailleurs sont donc constatés au rythme des dépenses éligibles à la convention de financement (cf. Note 12). La part des financements totaux octroyés restant à dépenser (indépendamment du cash reçu) figure en engagements hors bilan donnés et reçus (cf. Note 10).

Décomposition du solde Créances Bailleurs au 31.12.2019 :

(en euros)	Total au 31.12.2019	Total au 31.12.2018
Union Européenne - ECHO	5 873 187	5 707 674
Union Européenne - Autres	6 101 065	5 936 311
Nations Unies	11 274 115	6 177 158
Gouvernement américain	17 311 580	5 335 373
Gouvernement français	6 884 622	4 815 519
Gouvernement britannique (DFID)	6 108 949	5 136 395
Gouvernement suédois (SIDA)	272 797	264 214
Autres gouvernements	3 602 326	2 807 615
Autres ONGs	201 572	2 054 337
Autres institutons publiques	6 797 787	3 333 997
Divers Bailleurs	2 986 881	2 850 419
Provision Créances Bailleurs	- 181 654 -	135 920
Total Créances bailleurs de fonds	67 233 227	44 283 092

L'augmentation des créances bailleurs de + 22,9 M€ s'explique principalement par la hausse des créances envers le Gouvernement américain et les Nations Unies (+ 17,1 M€).

- En 2019, forte croissance du volume d'activité au Nigéria suite à l'échange de la mission avec ACF Etats-Unis en Janvier 2019. Les programmes du Nigéria sont financés en majorité par le gouvernement américain. Ainsi, au 31 Décembre 2019, les créances « Gouvernement américain » liées aux programmes Nigéria représentent 11,1M€. Les conditions de paiement bailleurs des programmes Food For Peace prévoient actuellement le remboursement des sommes engagées par ACF. Un travail avec le bailleur a été initié en 2020 sur le changement de ces conditions de paiement (financement via avance de fond).
- A noter par ailleurs une augmentation des financements en provenance des Nations-Unies sur nos programmes au Yemen en 2019 à hauteur de + 4,8M€, principalement sur des programmes de Rapide Response Mechanism ("RRM").

Les autres variations significatives concernent :

- Les autres gouvernements (+ 0,8 M€) avec l'augmentation des contrats financés par le gouvernement Allemand (+ 1,1M€).
- Les financements des autres ONG qui diminuent de 1,8M€ notamment sur le Yemen et les programmes de réponse au Choléra (Montant 2018 : 1,8M€).
- Autres institutions publiques qui augmentent de 3,5M€ notamment pour le Bangladesh sur des programmes d'aide aux réfugiés du Myanmar (+ 4M€).

La ligne divers bailleurs se compose des Fonds Privés à hauteur de 0,8M€ ainsi que des autres subventions bailleurs à recevoir à hauteur de 2,1M€

Le poste « Autres créances » se décompose de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018
Fournisseurs débiteurs siège	120 646,06	152 875,61
Créances sociales et fiscales siège	228 308,97	206 664,31
Avances partenaires Terrain	7 613 520,72	6 266 164,00
Produits à recevoir collecte	2 934 496,85	2 078 314,03
Autres	133 187,40	186 644,00
Total autres créances	11 030 160	8 890 662

Les autres créances se rattachent notamment aux produits de collecte à recevoir, pour un montant de 2 934 K€ (2 078 K€ en 2018) et aux avances partenaires pour un montant de 7 613K€ (6 266 K€ en 2018). Les avances partenaires correspondent essentiellement aux avances faites aux partenaires d'ACF dans le cadre de la mise en place de programmes humanitaires. En 2019, les avances faites à nos partenaires externes ont diminué de 3,5M€, l'année 2018 ayant été exceptionnelle avec les contrats Resilac et Cameroun. Ces contrats avaient débuté en fin d'année, générant le versement d'avances partenaires importantes.

Cette diminution a été compensée par la mise en place fin 2018 et début 2019 des deux conventions tripartites avec ACF Etats-Unis en Ethiopie et au Pakistan qui ont généré des transferts de fonds à hauteur de 4,8 M€. En effet, dans le cadre de ces conventions tripartites, les missions Ethiopie et Pakistan ont été considérées comme des partenaires externes en 2019.

Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et les autres entités du réseau international ACF : ACF Etats-Unis, ACF Royaume-Uni, ACF Espagne, ACF Canada, ACF Inde, hors sous-traitance des missions terrain. Ces opérations peuvent être de différentes natures :

- Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité ;
- Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions ;
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées ;
- Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF International pour la réalisation de contrats ;
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France ;
- Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Créances sur ACF Etats-Unis	8 567 076	13 083 886	10 641 518
Créances sur ACF Royaume-Uni	189 850	393 248	307 747
Créances sur ACF Espagne	7 131 943	6 116 551	3 537 302
Créances sur ACF Canada	238 751	245 472	119 656
Créances sur ACF FHF Inde	60 000	60 070	1 141
Autres créances réseau	43 876	23 904	83 863
Total Créances sur le réseau ACF	16 231 496	19 923 130	14 691 227

Les créances sur réseau ACF diminuent de 3,7M€ du fait majoritairement de la diminution de la créance avec ACF Etats-Unis.

La créance sur ACF Etats-Unis se rapporte essentiellement :

- Aux flux relatifs aux échanges de pays avec ACF Etats-Unis à savoir le solde de la convention de successeur signée avec ACF Etats-Unis suite au transfert du Nigéria qui inclue :
 - Les frais administratifs reversés (*Overheads*) pour l'ensemble des pays transférés pour un total de 3 868 K€ (4 829 K€ en 2018 soit une diminution de 1M€).
 - Les sommes liées à l'échange d'actifs et passifs entre ACF France et ACF Etats-Unis.
- Aux flux relatifs aux transactions courantes entre ACF France et ACF Etats-Unis à savoir :
 - Différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF Etats-Unis à fin 2019 pour un montant total de 260 K€ (4 712€ en 2018 soit une diminution de 4,5M€). A noter qu'en 2018 le solde comprenait une créance sur contrats Nigéria à hauteur de 4,2M€. Cette créance a été reclassée en créances bailleurs en 2019 suite au transfert du pays.
 - A des refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel (1 370 K€)

La créance sur ACF Espagne (ACF-ES) se rapporte notamment :

- Au reversement par ACF Espagne de subventions pour couvrir l'exécution de contrats pour un montant total de 5 694 K€ (4 564 K€ en 2018) et notamment les programmes mis en place dans le cadre du contrat signé entre ACF France et le bailleur SIDA dont le Niger à hauteur de 845K€, et le Mali à hauteur de 880 K€.
- Aux refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel 1 423 K€ (1 531 K€ en 2018).

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante

(en €)	Total au 01.01.2019	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2019	
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées		
Dépôt et Cautionnements	12 754		-		12 754	
Prêt	253 971			253 971		
Stocks	16 738		2 767		13 971	
Créances bailleurs de fonds	135 920	45 734			181 654	
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	419 383	45 734	2 767	253 971	208 378	
Dont dotations et reprises						
	- d'exploitation	152 658	45 734	2 767	-	195 625
	- financières	266 725	-	-	253 971	12 754
	- exceptionnelles					

La variation du poste (- 211K€) s'explique par la reprise des dépréciations sur prêts : en juin 2019, le CA a voté l'abandon des deux prêts consentis à ACF Canada en 2011 et 2013 et totalement dépréciés depuis 2014 à hauteur de leur valeur totale (254K€).

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé de SICAV monétaires liquides, de dépôts à terme d'échéances diverses et d'un contrat de capitalisation dont l'échéance correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

L'évolution des valeurs mobilières de placement au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Valeurs mobilières de placement	4 314 272	6 314 272	6 610 198
	4 314 272	6 314 272	6 610 198

Au 31.12.2019, ce poste s'élève à 4,3 M€ et se compose comme suit :

- Placements à moyen terme (4 et 5 ans) : 4 M€
- SICAV monétaires en euros : 0,3 M€

La diminution constatée (-2M€) est liée au dénouement d'un CAT arrivé à maturité en 2019.

Note 5 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »
- Disponibilités « siège »

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Comptes bancaires	14 704 027	11 835 740	12 907 471
Caisses	911 520	719 157	807 611
Disponibilités "missions"	15 615 547	12 554 897	13 715 082
Comptes bancaires	38 449 115	37 103 735	47 302 447
Caisses	159 407	145 976	1 881 759
Disponibilités "siège"	38 608 522	37 249 712	49 184 206

Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2019, détenus sur les missions. Elles passent de 12 554 K€ en 2018 à 15 615 K€ en 2019 soit une augmentation de 3,1 M€ expliquée par la réception tardive de fonds bailleurs sur les missions en fin d'année 2019

Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2019.

L'augmentation des soldes bancaires 2019 sur le siège + 1,3M€ s'explique essentiellement par la réception de fonds bailleurs en fin d'année.

Les disponibilités en devises fortes détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2019.

Les disponibilités en devises locales détenues à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel ou au taux local (TMP) dans les cas où le taux officiel était décorrélé des taux pratiqués localement.

Note 6 : Fonds propres

ACF dispose de deux types de réserves :

- Les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement ;
- Le Fond de Réserve pour Projet Associatif destiné à financer des projets opérationnels ou des programmes de recherche appliquée et à soutenir le développement du réseau ACF International ou l'évolution des systèmes d'information.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 15 Juin 2019 a décidé d'affecter le résultat excédentaire 2018 de 2 451 441 € de la façon suivante :

(en euros)	Au 31.12.2018 (avant affectation du résultat 2018)	Affectation du résultat 2018		Résultat 2019	Au 31.12.2019 (avant affectation du résultat 2019)
		Augmentation	Diminution		
Fonds associatifs	26 447 999	1 815 016			28 263 015
Fonds de réserve pour projet associatif	14 573 731	4 600 000	3 963 575		15 210 156
Recherche appliquée	1 070 226	300 000	232 925		1 137 301
Programmes opérationnels	7 392 238	3 500 000	2 026 490		8 865 748
Développement international	3 552 579		992 364		2 560 215
Système d'Information	2 558 689	800 000	711 796		2 646 893
Résultat de l'exercice	2 451 441		2 451 441	-4 530 502	-4 530 502
TOTAL FONDS PROPRES	43 473 171	6 415 016	6 415 016	- 4 530 502	38 942 669

Note 7 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	Total au 01.01.2019	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2019
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	5 506 394	5 794 356	722 074	992 436	9 586 242
Provision pour risques et charges	4 849 116	3 578 784	722 074	886 809	6 819 020
<i>dont risques inéligibles</i>	<i>2 850 812</i>	<i>1 674 987</i>	<i>562 766</i>	<i>823 265</i>	<i>3 139 768</i>
Provisions pour risques divers	657 278	2 215 572		105 627	2 767 223
Risque de change	2 118 417	2 264 824	2 118 417	-	2 264 824
	2 118 417	2 264 824	2 118 417		2 264 824
Total Prov° Risques et charges	7 624 810	8 059 180	2 840 491	992 436	11 851 066

- **Provisions pour risques généraux liés à l'activité**

Les provisions pour « risques généraux liés à l'activité » concernent des litiges ou événements liés à l'activité d'ACF au cours de l'année d'exercice (dotation) ou d'exercices antérieurs (report) et susceptibles de générer des charges au cours des exercices ultérieurs. La comptabilisation des provisions permet d'anticiper le règlement financier des risques identifiés et d'imputer ce règlement au résultat de l'exercice au cours duquel le risque a été généré. Les reprises de provisions neutralisent ensuite la charge ultérieure lorsque la provision est « utilisée », ou génèrent un résultat « exceptionnel » lorsque le risque n'est finalement pas avéré (provision non utilisée).

La provision pour risques et charges se rapporte à l'ensemble des risques liés à l'activité d'ACF. La dotation 2019 s'élève à 3 579 K€ et se compose de :

- Risques suite à audit Bailleurs : + 1,6 M€
 - Dont :*
 - Dotation sur contrat Europaid au Pakistan : + 0,6 M€*
 - Dotation sur Audit Haiti : + 0,5M€*
 - Dotation Ethiopie : + 0,2 M€*
- Risques fiscaux : + 0,4 M€ essentiellement en Irak (+0,3M€) suite à la mise en place d'une nouvelle taxe sur les salaires expatriés par le gouvernement Irakien.
- Autres risques + 1,5 M€ essentiellement sur le Tchad (0,8M€).

La provision pour risques divers se rapporte essentiellement de la provision « NICRA » comptabilisée en 2019 pour un montant de 2 216K€.

Le NICRA est le taux utilisé pour la valorisation des coûts de structure chargés sur les contrats signés avec le gouvernement américain. A la signature du contrat, le dernier taux validé est utilisé puis ce taux est actualisé chaque année sur la base du ratio frais de structure / volume d'activité de l'association. Actuellement il y a un délai de 2 ans entre la signature d'un contrat et la validation définitive du taux par le gouvernement américain.

La provision comptabilisée en 2019 couvre donc le montant que devra rembourser ACF France à USAID dans le cas où le NICRA contractuel serait supérieur au NICRA validé par USAID sur la base des données 2019.

La forte baisse du NICRA attendue en 2019 combinée à la hausse du volume opérationnel avec les bailleurs américains suite au transfert du Nigéria chez ACF France, génère, pour l'année 2019, un impact financier important pour ACF France.

- **Provisions pour risques de change**

Une provision a été constituée pour un montant de 2 265 K€ pour couvrir les pertes de change latentes constatées sur les dettes et créances en devises.

La dotation 2019 est principalement due aux écarts de conversion constatés sur les contrats en devises (1 572K€).

Note 8 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le Compte de Résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation -durant l'exercice suivant- d'une partie de ces fonds génère un produit dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le Compte de Résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

La variation au bilan des « Fonds dédiés » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	01/01/2019	Augmentation		Utilisation				31/12/2019
				sur affectation de		sur collecte des		
		Collecte	Ajustement	Dépenses	Ajustement	Dépenses	Ajustement	
FONDS DE DIEDS FRANCE								
Fonds dédiés AFGHANISTAN	4 593	350 000		80 714		0		273 878
Fonds dédiés BANGLADESH	120 232	3 384		0		103 200		20 416
Fonds dédiés BURKINA FASO	24 839	0		0		0		24 839
Fonds dédiés BIRMANIE	117 681	50		0		27 967		89 764
Fonds dédiés RCA	189 279	814 407		206 302		122 131		675 252
Fonds dédiés CÔTE D'IVOIRE	31 989	165 173		143 957		0		53 205
Fonds dédiés CORNE DE L'AFRIQUE	195 412	1 300		0		0		196 712
Fonds dédiés DJIBOUTI	92 731	0		0		0		92 731
Fonds dédiés ETHIOPIE	688 658	1 098		0		0		689 756
Fonds dédiés HAITI	40 109	0		0		0		40 109
Fonds dédiés INDONESIE	84 672	200		0		80 165		4 707
Fonds dédiés INDE	18 557	50		0		0		18 607
Fonds dédiés IRAK	507 573	300		0		315 377		192 496
Fonds dédiés CAMEROUN	151 816	179 717		0		39 132		292 401
Fonds dédiés LIBERIA	2 346	0		0		0		2 346
Fonds dédiés MADAGASCAR	387 489	87 165		5 885		239 664		229 105
Fonds dédiés MONGOLIE	6 133	0		0		0		6 133
Fonds dédiés NEPAL	512 866	650 300		10 579		443 766		708 820
Fonds dédiés AFRIQUE DE L'OUEST	4 873	0		0		0		4 873
Fonds dédiés POPULATIONS OUBLIES PAR	56 418	0		0		0		56 418
Fonds dédiés CRISE SAHEL	39 339	101		0		0		39 440
Fonds dédiés SIERRA LEONE	10 416	300 140		120 769		10 398		179 389
Fonds dédiés SOMALIE	65 546	0		0		0		65 546
Fonds dédiés TCHAD	145 259	818 280		0		134 283		829 256
Fonds dédiés YEMEN	1 299 405	94 836		0		279 876		1 114 365
Fonds dédiés ZIMBABWE	415	90		0		0		505
Fonds dédiés CRISE SYRIENNE	11 536	0		0		0		11 536
Fonds dédiés VANUATU	-	0		0		0		0
Fonds dédiés JORDANIE	228 701	155 000		99 913		16 620		267 168
Fonds dédiés PROGRAMMES D'URGENCE	317 650	414 696		309 197		0		423 149
Fonds dédiés REGION DU LAC TCHAD	145	30		0		0		175
Fonds dédiés UKRAINE	200	0		0		0		200
Fonds dédiés CONGO	235 929	408 976		170 528		157 711		316 666
Fonds dédiés PAKISTAN	609 794	0		0		0		609 794
Fonds dédiés MALAWI	-	10		0		0		10
Fonds dédiés MOZAMBIQUE	-	2 928		0		0		2 928
Fonds dédiés AFRIQUE AUSTRALE	-	87 337		86 137		0		1 200
Fonds dédiés NIGERIA	393 498	5 289		0		361 449		37 338
TOTAL FONDS DE DIEDS FRANCE	6 596 099	4 540 858		0 1 233 983		0 2 331 740		7 571 234
FONDS DE DIEDS ACF ESPAGNE								
Fonds dédiés GUATEMALA	145	0		0		0		145
Fonds dédiés MALI /mission	775	634		0		0		1 409
Fonds dédiés NIGER /mission	75 000	0		0		0		75 000
Fonds dédiés PALESTINE	20	25		0		0		45
Fonds dédiés PHILIPPINES	600	150		0		0		750
Fonds dédiés SENEGAL	1 284	226 559		0		0		227 843
Fonds dédiés SYRIE	960	1 020		0		0		1 980
Fonds dédiés COLOMBIE	0	845		0		0		845
Fonds dédiés Mauritanie	0	120		0		0		120
TOTAL FONDS DE DIEDS ESPAGNE	78 783	229 353		0 0		0 0		308 136
FONDS DE DIEDS ACF ETATS-UNIS								
Fonds dédiés OUGANDA	1 345	0		0		0		1 345
Fonds dédiés SUD SOUDAN	20 894	0		0		0		20 894
TOTAL FONDS DE DIEDS ETATS-UNIS	22 239	0		0 0		0 0		22 239
TOTAL FONDS DE DIEDS	6 697 120	4 770 211		0 1 233 983		0 2 331 740		7 901 609

Affectation des Fonds dédiés

Au cours de l'année 2019, le poste des fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations, d'une part, et par l'utilisation des fonds existants, d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- L'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays,
- Les partenariats privés affectés, par pays,
- Les affectations relatives à certaines manifestations notamment :
 - 75% des dons nets collectés lors de la Course contre la Faim 2019 pour 3 621 K€ et qui ont été affectés sur quatre fonds : Tchad, Afghanistan, RCA, Sierra Leone ;
 - 35 % des dons nets collectés lors du Challenge Interentreprises pour 1 424 K€ et qui ont été affectés sur deux fonds : Népal et Côte d'Ivoire ;
- Les projets spécifiques affectés selon la volonté des donateurs.

Note 9 : Dettes

Les quatre principaux postes de dettes sont :

- Avances bailleurs de fonds,
- Dettes fournisseurs & comptes rattachés,
- Dettes fiscales & sociales,
- Dettes sur réseau international ACF.

Le poste « Avances bailleurs de fonds » est composé des soldes créditeurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde créditeur lorsque les avances reçues, au titre de cette subvention, excèdent les sommes engagées par ACF, conformément au budget contractuel, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde débiteur, c'est-à-dire lorsque les sommes engagées par ACF excèdent le montant des avances reçues, il est inscrit à l'actif du bilan dans le poste « Créances bailleurs de fonds ».

Le poste « Avances bailleurs de fonds » se décompose comme suit au 31.12.2019 :

(en euros)	Total au 31.12.2019	Total au 31.12.2018
Union Européenne - ECHO	8 924 516	4 974 851
Union Européenne - Autres	19 142 489	17 037 261
Nations Unies	3 855 593	6 644 730
Gouvernement américain	7 837	11 601
Gouvernement français	7 973 558	10 164 626
Gouvernement britannique (DFID)	442 734	18 245
Gouvernement suédois (SIDA)	9 528 468	8 626 425
Autres gouvernements	8 984 532	8 687 354
Autres ONGs	232 621	109 831
Autres Institutions Publiques	6 079 458	2 112 019
Divers Bailleurs	4 250 126	839 736
Total Avances bailleurs de fonds	69 421 935	59 226 680

En 2019, les avances bailleurs augmentent de 10,2M€ du fait de :

- L'augmentation des avances liées aux subventions en provenance de l'Union Européenne (+ 6,1 M€) essentiellement liées :
 - Aux financements reçus en Irak (3,7M€) sur des projets de santé mentale et pratique de soins et au Pakistan avec les programmes de nutrition (+ 2,7M€),
 - Aux financements reçus en Ethiopie (+1,2M€) et au Nigéria (+1M€) transférés en Janvier 2019 chez ACF France.
- L'augmentation des avances des Autres Institutions Publiques (+ 3,9M€) principalement sur le Bangladesh (+ 3,7M€) sur les financements reçus dans le cadre de programmes d'aide destinés aux réfugiés du Myanmar.

Le poste « Divers bailleurs » comprend les collectes du réseau ACF International pour les pays sur lesquels ACF France intervient, des fonds privés, ainsi que subventions reçues non affectées.

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'Association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège), les dettes sur immobilisation et les charges à payer sur factures non parvenues. Au 31.12.2019, ce poste se compose principalement de dettes fournisseurs pour 3,9 M€ (3,4 M€ en 2018) et de factures non parvenues (FNP) pour 5 M€ (5 M€ en 2018).

En 2019, les FNP se composent essentiellement des FNP sur budgets bailleurs (4,1 M€) qui sont en légère baisse par rapport à 2018 (-0,3M€)

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes fournisseurs	3 861 680	3 416 887
Factures non parvenues	4 994 363	5 006 826
Autres charges à payer		201 736
Total Dettes fournisseurs & comptes rattachés	8 856 043	8 625 449

Le poste « Dettes fiscales & sociales » comprend :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018
Personnel et comptes rattachés	282 511	240 781
Provision congés payés et CET	1 795 186	1 943 872
Organismes sociaux et fiscaux	4 813 294	3 071 301
Total Dettes fiscales & sociales	6 890 991	5 255 954

L'augmentation des Dettes Fiscales et Sociales (+1,7M€) est essentiellement due à l'augmentation des dettes fiscales missions (+0,6M€) et notamment sur la *Withholding Tax* au Nigéria (0,3M€) et l'*Income Tax* en Irak (0,3M€). Par ailleurs, en 2019, l'augmentation des dettes est due à la suppression du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (+0,3M€)

Le poste dettes sur le réseau ACF International se décompose comme suit au cours des 3 derniers exercices :

(en euros)	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Dettes sur ACF Etats-Unis	13 103 849	5 941 719	2 899 103
Dettes sur ACF Royaume-Uni	371 670	603 493	526 289
Dettes sur ACF Espagne	1 425 019	797 780	244 106
Dettes sur ACF Canada	275 313	119 656	152 676
Dettes sur ACF FHF Inde	144	-	4 115
Total Dettes sur le réseau ACF	15 175 995	7 462 648	3 826 289

Les dettes sur le réseau ACF (Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne et Canada) sont constituées de :

- La participation aux frais de fonctionnement, et aux frais administratifs dans les cadres des échanges pays
- La refacturation croisée au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'ACF pour ses missions.

La croissance des dettes réseau (+ 7,6 M€) s'explique essentiellement par l'évolution de la dette d'ACF France envers ACF Etats-Unis (+ 7,3 M€).

Les dettes envers ACF Etats-Unis comprennent

- Les flux relatifs aux échanges de pays avec ACF Etats-Unis à savoir le solde de la convention de successeur signée avec ACF Etats-Unis suite au transfert de l'ensemble des pays et les frais administratifs reversés (*Overheads*) pour l'ensemble des pays transférés pour un total de 5 778 K€ (2 745 K€ en 2018 soit une augmentation de 3 M€).
- Les flux rattachés aux transferts d'actifs et passifs dans le cadre de l'échange des pays Ethiopie et Nigéria à hauteur de 2 989K€.

Enfin, les échéances des dettes sont les suivantes

(en euros)	Total au 31.12.2019	Échéance	
		< 1 an	> 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 750 000	2 750 000	
Avances bailleurs de fonds	69 421 935	69 421 935	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	8 856 043	8 856 043	
Dettes fiscales & sociales	6 890 991	6 890 991	
Autres dettes	2 607 077	1 526 407	1 080 670
Dettes sur réseau international ACF	15 175 995	11 703 103	3 472 892
Total	105 702 041	101 148 479	

En Octobre 2019, un concours bancaire courant a été consenti à ACF France à hauteur de 2,7M€. Ce concours bancaire a été remboursé en 2020.

La dette à plus d'un an en autres dettes concerne principalement la franchise due au titre du loyer du bureau de Clichy, étalée sur neuf ans, de 2014 à 2023 ainsi que le reliquat des dettes envers ACF Etats-Unis.

Note 10 : Engagements Hors Bilan

Engagements donnés :

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF ainsi que du « turnover » élevé, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable et n'a pas été calculé.

ACF France a signé le bail pour les locaux de son siège à Clichy en octobre 2013. L'engagement restant au 31.12.2019 donné jusqu'en février 2023 pour le paiement des loyers et des charges locatives s'élève à 2 721 K€ (3 580 K€ en 2018).

Engagements reçus :

Le montant estimé des legs de valeurs ou biens acceptés par le Conseil d'Administration et qui ne sont pas réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 3,8 M€.

Engagements donnés et reçus :

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" ni au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Les produits relatifs aux conventions signées avec les bailleurs de fonds sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution des projets. Parmi les conventions en cours de réalisation, la part de financement supérieure aux dépenses engagées s'élève à 221 392 K€ (203 917 K€ en 2018).

L'augmentation constatée en 2019 s'explique par

- le transfert de la mission Nigéria à ACF France. Au 31/12/2019, les engagements relatifs aux programmes Nigéria représentent 49M€ sur le total des engagements
- L'avancement de nos contrats en cours au 31/12/2019.

Note 11 : Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'Association au cours de l'exercice ne sont pas directement valorisées dans les comptes. Elles apparaissent en pied du compte de résultat et sont de plusieurs natures.

Les contributions volontaires relatives aux programmes terrain portent essentiellement sur la fourniture de denrées alimentaires et concernent principalement sept pays à hauteur de 6M€.

La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2019 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :

- Le prix est fourni par le donateur ;
- Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds ;
- Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

Les contributions volontaires liées aux opérations du siège (Course contre la faim, Challenge Inter Entreprise etc.) représentent 10,7% du total des contributions soit 871 K€.

Ces dons sont valorisés sur la base d'un document justifiant du prix de revient de la prestation ou de la valeur de marché du don en nature.

Le détail par Pays (pour le terrain) et par Service (pour le siège) de ces deux types de contribution est le suivant :

(en euros)	2019	2018	2017
Contributions en nature pour le terrain	7 265 191	6 199 538	8 324 166
Afghanistan	389 109	301 035	
Bangladesh	4 552 480		236 248
Burkina Faso		294 623	
Birmanie	192 658	209 460	
Congo	517 633		1 616 609
Centre Afrique		721 080	833 147
Côte Ivoire		72 877	
Ethiopie		4 059 160	4 292 607
Indonésie		34 000	
Cameroun	49 777	44 525	26 830
Libéria	59 977		
Madagascar	115 274	222 742	97 731
Nigéria	1 184 893		
Tchad	203 390	240 035	20 261
Irak			181 389
Somalie			966 366
Yemen			52 978
Contributions en nature pour le siège*	871 103	232 442	103 903
Service Jeunesse	8 053	9 174	1 557
Direction du partenariat	686 169	164 609	44 960
Service délégation	2 275	43 833	52 236
Service qualité marketing direct	479	814	
Sport et solidarités en entreprise	174 128	14 012	5 150
Total Contributions en Nature	8 136 294	6 431 979	8 428 069

**Contributions liées aux opérations du Comdev et valorisées depuis 2017*

Les Contributions volontaires en nature sur le Bangladesh représentent 55% des contributions reçues en 2019 et se rapportent à des dons de riz et céréales pour un montant total de 3,2M€.

D'autres types de contributions en nature n'ont pas été valorisés, faute d'éléments justificatifs ou de méthodes de valorisation solides. Il s'agit, notamment, des dons aux missions non affectés aux programmes ou du bénévolat en France. Les montants indiqués représentent donc une vue partielle des contributions en nature.

Note 12 : Subventions

Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations-Unies, Etats et autres institutions publiques) quelles qu'en soient les destinations, ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international ACF, partenaires...).

La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des projets subventionnés et conformément aux engagements contractuels des bailleurs (dates d'éligibilité des dépenses, budget alloué, nature des charges financées et mode de remboursement des coûts engagés).

Le suivi de l'avancement est réalisé par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses et les engagements par projet, comparée au budget contractuel. En cas de risque de reversement d'une partie d'une subvention engagée, une provision pour risque est constituée.

La méthode retenue par ACF se traduit dans la présentation des états financiers de l'Association de la façon suivante :

- Au compte de résultat : les dépenses engagées pour les missions figurent en charges et se reflètent à l'identique dans les produits ce qui aboutit à une absence d'impact sur le résultat de l'exercice, puisqu'il s'agit de dépenses engagées sur les missions et qui sont financées intégralement par les bailleurs de fonds.
- Au bilan : à partir de 2016, les dépenses à rembourser par les bailleurs de fonds ne sont plus constatées en produits à recevoir mais directement en créances. Le poste « Avances bailleurs de fonds » au passif constate principalement les fonds qui sont reçus et qui excèdent l'avancement ou la réalisation des contrats.

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" ni au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe (cf. Note 10).

Au 31 Décembre 2019, les subventions perçues s'élèvent à 211M€ et sont en augmentation de 71M€. (Cf. Notes Compte emploi Ressources ci-dessous).

Note 13 : Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

- **Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté**

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2019	2018
Salariés en France au siège	287	277
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	263	224
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	4447	3894

hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2019	2018
Salariés en France au siège	36,2	36,5
Salariés expatriés sur les missions	38,8	38,9

Ancienneté au 31 décembre	2019	2018
Salariés en France au siège	3,7	3,8
Salariés expatriés sur les missions	2,2	2,2

• Rémunérations au siège

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13^e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre de l'année	2019	2018
10 plus hauts salaires	6 360 €	6 480 €
10 plus bas salaires	2 545 €	2 449 €
Salaire le plus élevé	7 721 €	7 707 €
Salaire le moins élevé	2 337 €	2 293 €
Salaires moyens	3 634 €	3 539 €

hors contrat en alternance

	2019	2018
Rémunérations annuelles brutes des trois plus hauts cadres dirigeants	269 082 €	257 923 €

* inclus les indemnités compensatrices de congés payés et compte épargne temps

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'Association mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'Association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2019 s'élève à 19 K€ (8 K€ en 2018). Le montant des frais remboursés par l'Association aux Administrateurs pour le même exercice s'élève à 9 K€ (11 K€ en 2018).

Note 14 : Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2019 dans le cadre de sa mission d'audit légal. Il n'y a pas eu d'audit de contrats de programmes terrain (à la charge des bailleurs institutionnels) cette année. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 106 K€ HT.

Note 15 : Proposition d'affectation du résultat 2019

Le Conseil d'Administration d'ACF-France propose à l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat déficitaire 2019 de 4 530 502 € dont 4 173 037 € de dépenses utilisées dans la réserve pour projets associatifs selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2019 (avant affectation du résultat 2019)	Affectation du résultat 2019		Au 31.12.2019 (après affectation du résultat 2019)
		Diminution des réserves	Affectation du résultat résiduel	
Fonds associatifs	28 263 015		-3 670 510	24 592 505
Réserves pour projet associatif dont :	15 210 157	4 173 037	3 313 046	14 350 165
- Recherche Appliquée	1 137 301	108 043	108 043	1 137 301
- Programmes opérationnels	8 865 748	2 481 102	2 481 102	8 865 748
- Développement international	2 560 215	859 992		1 700 223
- Développement du Système d'Informations	2 646 893	723 900	723 900	2 646 893
(en euros)	Au 31.12.2019 (avant affectation du résultat 2019)	Explication du résultat 2019		Au 31.12.2019 (après affectation du résultat 2019)
Résultat de l'exercice	-4 530 502	-4 173 037	-357 464	0
TOTAL FONDS PROPRES	38 942 670	0	0	38 942 670

Compte d'Emploi des Ressources 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)
1 - MISSIONS SOCIALES	236 013 240	29 959 414
1.1 - MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	3 396 575	
Actions réalisées directement	3 396 575	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	
1.2 - MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER	232 616 665	
Actions réalisées directement	220 191 786	
<i>Dépenses opérationnelles</i>	201 891 702	
<i>Autres projets opérationnels</i>	1 891 638	
<i>Support aux opérations</i>	14 881 324	
<i>Expatriés autres siège</i>	1 527 121	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	12 424 879	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15 085 373	13 334 326
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 931 527	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	1 284 997	
2.3 - CHARGES LIEES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	868 849	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 432 592	0
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	260 531 206	43 293 740
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 164 832	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 536 228	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	272 232 266	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		382 798
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		40 433
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 636 105
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	7 331 276	
Frais de recherche de fonds	801 891	
Frais de fonctionnement et autres charges	3 127	
TOTAL	8 136 294	

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		15 405 259
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	39 529 597	39 529 597
1.1 - DONS ET LEGS COLLECTÉS	34 280 659	
Dons manuels non affectés	30 963 261	
<i>Dons ponctuels</i>	<i>9 406 784</i>	
<i>Prelevements automatiques</i>	<i>21 556 477</i>	
Dons manuels affectés	846 032	
Legs et autres libéralités non affectés	2 471 366	
Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 - AUTRES PRODUITS LIÉS A L'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 248 939	
Autres produits liés à la générosité du public affectés	1 990 302	
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	3 258 637	
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	6 543 803	
Mécenat et parrainage non affectés	2 154 887	
Mécenat et parrainage affectés	1 933 877	
Subventions d'origine privé affectés	2 455 039	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	208 782 090	
4 - AUTRES PRODUITS	6 415 457	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	261 270 948	
II - REPRISES DES PROVISIONS	4 099 077	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 331 740	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		513 483
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 530 502	
VI - TOTAL GENERAL	272 232 266	
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 636 105
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		11 812 234
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	8 787	
Dons en nature	7 205 274	
Prestations en nature	922 233	
TOTAL	8 136 294	

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1^{ère} PARTIE - GENERALITES

- Le Compte d'Emploi des Ressources d'Action Contre la Faim France est établi selon les principes dictés par la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations.
- Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources est intégré dans l'annexe des comptes annuels. Il est accompagné des informations relatives à son élaboration.
- Suite à la publication en avril 2008 de l'avis du Conseil National de la Comptabilité et à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, un nouveau modèle de compte annuel d'Emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
 - une information globale de l'ensemble des emplois (colonne 1) et des ressources (colonne 2) de l'exercice,
 - l'affectation par emplois (colonne 3) des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 4).
- Les emplois du Compte d'Emploi des Ressources sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement.
- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques du Compte d'Emploi des Ressources. Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
 - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement ;
 - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements...) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

D'autre part, la Course contre la Faim est un événement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux problèmes de la faim dans le monde. Les frais d'organisation de la Course contre la Faim et les frais d'animation des délégations régionales sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds.

2^e PARTIE - LES EMPLOIS 2019 (colonne 1)

Les différentes rubriques d'emploi comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements...) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques (cf. tableau de passage du Compte de résultat au Compte d'Emploi des Ressources).

2.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'Association et explicitées dans son projet associatif. Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

2.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- Actions réalisées directement

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons. De plus, depuis 2019, ACF a mis en place des projets de sécurité alimentaire, santé mentale et pratique de soin en France.

(en euros)	2019	2018
Mission France	117 261	
Événements de communication et manifestations	1 171 174	949 372
Communication et publicité	507 175	499 471
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	1 600 965	1 408 119
Total Missions sociales réalisées directement en France	3 396 575	2 856 963

- Versements à d'autres organismes agissant en France

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

2.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

- Actions réalisées directement

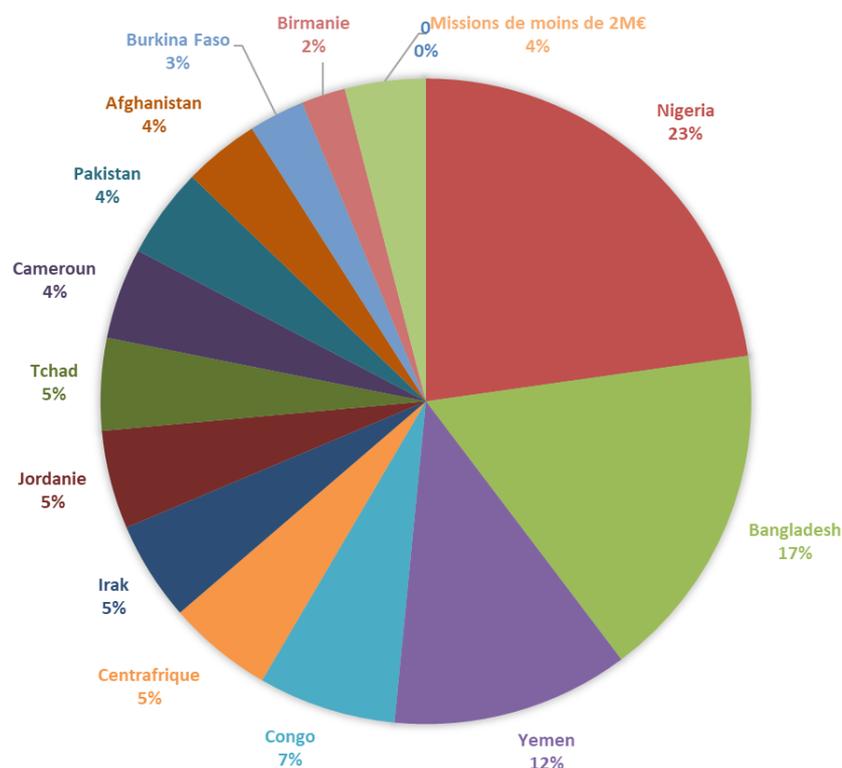
Les Missions Sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en quatre postes :

(en euros)	2019	2018
Dépenses opérationnelles	201 891 702	129 742 940
Autres projets opérationnels	1 891 638	2 326 753
Support aux opérations	14 881 324	13 542 715
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	1 527 121	1 726 397
Total Missions sociales réalisées directement à l'étranger	220 191 786	147 338 805

- **Dépenses Opérationnelles**

Le poste « Dépenses Opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, santé mentale et médicale et sécurité alimentaire).

(en euros)	2019	2018
Afghanistan	7 331 472	7 266 004
Bangladesh	32 980 431	23 601 183
Birmanie	4 250 014	3 342 130
Projet RESILAC *	3 901 167	1 494 892
Bureau régional Moyen-Orient	197 926	249 708
Burkina Faso	5 385 850	7 334 041
Cameroun	8 842 161	7 859 561
Centrafrique	10 182 854	7 097 783
Congo	13 281 031	14 573 954
Côte d'Ivoire	790 717	1 000 731
Djibouti	28 660	419 774
Ethiopie	1 422 097	12 267 023
Indonésie	838 374	464 404
Irak	9 627 155	6 300 194
Jordanie	9 562 852	6 282 021
Libéria	848 887	1 015 503
Madagascar	2 579 855	2 071 775
Mozambique	324 434	
Népal	1 003 342	1 466 326
Nigeria	44 106 684	
Pakistan	8 752 342	472 982
Sierra Leone	1 900 341	2 862 741
Somalie	0	34 523
Tchad	8 969 973	7 231 751
Ukraine		69 407
Yemen	22 883 012	14 755 874
Zimbabwe	435 938	399 576
Missions fermées et charges diverses	1 464 131	-190 920
Total Dépenses Opérationnelles	201 891 702	129 742 940



Nous constatons, en 2019, une très importante croissance du volume des dépenses opérationnelles. Cette réalité ne doit cependant pas masquer les évolutions de nos activités à travers le monde. Mais aussi des réalités de volumétrie financière bien différente d'un pays à l'autre. Entre crises qui se pérennisent comme la crise des Rohingyas et la situation au Bangladesh, ou au Moyen Orient en Irak et en Jordanie, les crises oubliées comme en Afghanistan, le positionnement stratégique d'ACF évolue en fonction des contextes et des besoins. En 2019 cette croissance est spécifiquement liée à la réception du Nigéria. L'Indonésie a fermé. Le Libéria, la Sierra Léone sont l'objet d'un gros travail de repositionnement stratégique et d'approche bailleurs innovantes. La veille sur le Zimbabwe nous a amené à relancer nos activités suite à l'urgence à travers des partenaires locaux (au Zimbabwe et au Mozambique) et le renforcement d'une petite équipe ACF. Le Népal continue de voir son volume financier diminuer. Enfin au Yémen des activités programmatiques sont mises en œuvre dans un contexte très détérioré et une complexité opérationnelle qui reste très importante.

- **Autres projets opérationnels**

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain et financés sur fonds dédiés ou par des partenaires. Il s'agit des activités de recherche scientifique et technique ou de plaidoyer qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

Au 31/12/2019, le total des autres projets opérationnels s'élève à 1 892K€ (2 327 K€ en 2018).

- **Support aux opérations**

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines,
- les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement,
- la coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels,
- les activités de plaidoyer et de mobilisation,
- la coordination logistique et la gestion des achats pour les missions,
- les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions et le contrôle interne

(en euros)	2019	2018
Gestion des Ressources Humaines	3 465 289	3 142 976
Appui technique aux opérations, recherche scientifique et plaidoyer	3 166 569	3 025 469
Coordination et pilotage des programmes	6 159 716	5 240 294
Coordination logistique	1 060 806	947 093
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	1 028 945	1 186 883
Total Support aux Opérations	14 881 324	13 542 715

La croissance de nos supports aux missions est liée à la croissance de notre volume opérationnel et plus spécifiquement à la gestion du Nigéria.

- **Personnels expatriés sur missions des autres sièges**

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).

(en euros)	2019	2018
Charges de salariés expatriés sous contrat ACF et mis à disposition d'autres sièges	1 527 121	1 726 397
Personnels expatriés sur missions des autres sièges	1 527 121	1 726 397

- **Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ce poste comprend les donations, les subventions et les accords financiers entre ACF France et le réseau international.

(en euros)	2019	2018
Soutien au Réseau International	4 081 683	2 700 861
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	8 343 196	14 925 853
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	12 424 879	17 626 714

Le soutien au réseau est en forte croissance du fait de l'échange de Pays entre ACF France et ACF Etats-Unis et plus spécifiquement le partage des frais de gestion du Nigéria géré par ACF France depuis janvier 2019.

La diminution de la gestion des subventions pour les autres sièges est essentiellement liée à la diminution des volumes du bailleur suédois (cf 3.3 Subventions) dont ACF France est l'interlocuteur mais dont les fonds sont ensuite transmis aux autres sièges opérationnels pour la mise en œuvre de leurs programmes.

2.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

2.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons.

(en euros)	2019	2018
Frais d'appel de dons	7 403 410	7 190 504
Dons ponctuels	3 936 964	3 827 472
Prélèvements automatiques	3 466 446	3 363 032
Frais de manifestations	130 645	125 933
Gestion des campagnes et de traitement des dons	5 397 472	4 916 362
ACF Development	0	46 395
Frais d'appel à la générosité du public	12 931 527	12 279 195

2.2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises. Au 31/12/2019, les frais de recherche s'élèvent à 1 285K€ (1 199K€ en 2018).

2.2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Depuis 2017, Action Contre la Faim France centralise les coûts de l'unité s'occupant de la recherche de subventions et des relations avec les bailleurs institutionnels. Pour cela, Action Contre la Faim France est soutenue financièrement par l'ensemble du réseau.

Au 31/12/2019, les frais de recherche de subventions s'élèvent à 869 K€ (724K€ en 2018).

2.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux Systèmes d'information ainsi que les charges financières et les charges exceptionnelles.

(en euros)	2019	2018
Coûts de structure et des services généraux du siège	7 225 868	6 403 445
Frais financiers	1 906 741	1 074 061
Charges exceptionnelles	299 983	46 921
Total Frais de Fonctionnement	9 432 592	7 524 427

La variation des couts de structure et des services généraux est liée :

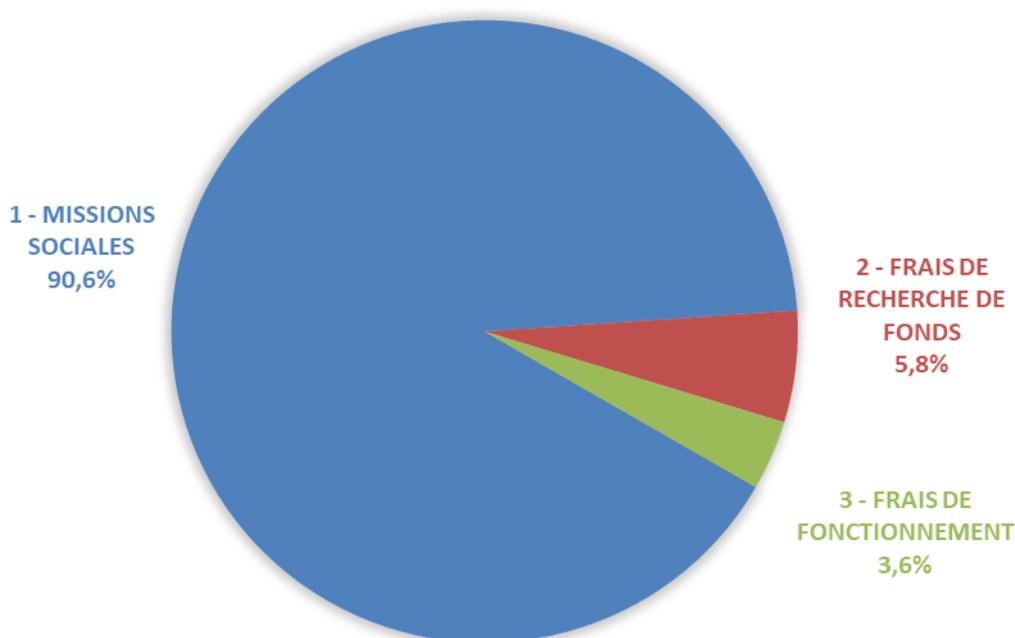
- à l'investissement dans les systèmes d'information
- au renforcement des équipes en lien avec la croissance opérationnelle, permettant d'assurer la pérennité de l'association.

La variation des frais financiers s'explique par la mise en place de notre politique de gestion du risque de change en 2019 :

- Augmentation des frais financiers liés aux impacts de change sur les opérations achat/vente de devises débutées en 2019 (+ 1,5M€)). A noter que ces charges doivent être analysées au regard des produits financiers générés par ces mêmes opérations (+ 1,5M€) (Cf. 3.4) soit un résultat nul généré.
- Cette hausse est partiellement compensée par la diminution des frais liés à la réévaluation des comptes bancaires en devises (- 0,8M€) suite à la mise en place de notre nouvelle politique de gestion des risques de change.

2.4 – REPARTITION DES EMPLOIS PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



2.5 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTION.	IMPOT SUR LES SOCIETES	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	82 716	152 092	1 570	-365			236 013
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 170	11 915		0			15 085
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 319	2 907	1 907	300	0		9 433
TOTAL DES EMPLOIS	90 206	166 914	3 476	-65	0	0	260 531
DOTATIONS AUX PROVISIONS		5 850	2 265	51			8 165
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES						3 536	3 536
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE							0
TOTAL GENERAL	90 206	172 763	5 741	-14	0	3 536	272 232

3^e PARTIE - LES RESSOURCES 2019 (colonne 2)

3.1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les « Ressources collectées auprès du public » correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de partenariats avec des entreprises (produits financiers solidaires proposés par des établissements bancaires par exemple) sont également présentés dans cette rubrique.

Le poste « Dons manuels » regroupe l'ensemble des dons collectés grâce aux actions de marketing direct. Ils sont utilisés, en conformité avec les messages d'appel de fonds, pour concourir au financement des actions d'ACF. Le cas échéant, des fonds dédiés sont créés pour suivre les affectations concernées.

3.1.1 – Dons et legs collectés

(en euros)	2019	2018
Dons ponctuels	9 406 784	11 189 943
Prélèvements automatiques	21 556 477	20 265 821
Dons manuels non affectés	30 963 261	31 455 764
Dons manuels affectés	846 032	1 878 775
Legs et autres libéralités non affectés	2 471 366	2 192 747
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Total dons et legs collectés	34 280 659	35 527 286

La collecte 2019 est en diminution. Cela s'explique par la réalité sociale et sociétale de 2019 avec une visibilité accrue sur l'écologie mais aussi les grèves nationales de fin d'année qui ont eu un impact négatif sur les dons (affectés ou non).

3.1.2 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim par exemple) ou dans le cadre de produits solidaires (l'opération Je dej', Je donne).

(en euros)	2019	2018
Course contre la Faim et délégations non affectés	1 966 619	1 745 292
Partenariats	1 274 697	1 267 966
Autres opérations	17 320	7 300
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	3 258 637	3 020 558

(en euros)	2019	2018
Course contre la Faim et délégations affectés	1 768 293	1 613 826
Autres manifestations	222 009	187 780
Produits financiers solidaires	0	0
Autres opérations	0	0
Autres produits liés à la générosité du public affectés	1 990 302	1 801 605
Total Autres produits liés à la générosité du public	5 248 939	4 822 163

3.2 – AUTRES FONDS PRIVÉS

Les « Autres fonds privés » regroupent les dons des entreprises obtenus dans le cadre de mécénat et les subventions d'origine privée.

(en euros)	2019	2018
Mécénat et partenariats non affectés	2 154 887	1 863 534
Mécénat et partenariats affectés	1 933 877	1 461 231
Subventions d'origine privée affectées	2 455 039	1 461 944
Autres fonds privés	6 543 803	4 786 709

Les investissements en frais de recherche des autres fonds privés ont permis une forte augmentation des partenariats qui permet une augmentation des autres fonds privés.

3.3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :

- par le siège d'ACF en France,
- ou directement par les missions.

(en euros)	2019	2018
Union Européenne - ECHO	18 312 152	25 335 667
Union Européenne - DEVCO	27 050 990	15 830 046
Nations Unies - Unicef	15 744 685	9 920 037
Nations Unies - Autres	29 171 710	17 303 454
Gouvernement américain	42 576 013	7 212 049
Gouvernement français	15 242 933	9 990 205
Gouvernement suédois	19 284 899	24 254 185
Gouvernement britannique	16 852 148	8 478 315
Gouvernement canadien	5 747 412	8 549 098
Gouvernement suisse	3 559 040	3 110 202
Gouvernement allemand	7 019 496	1 076 379
Gouvernement Irlandais	854 882	1 460 636
Autres gouvernements	225	1 144 505
Autres institutions publiques	6 924 818	4 156 700
Divers bailleurs	440 685	1 692 408
Total Subventions & Autres concours publics	208 782 090	139 513 885

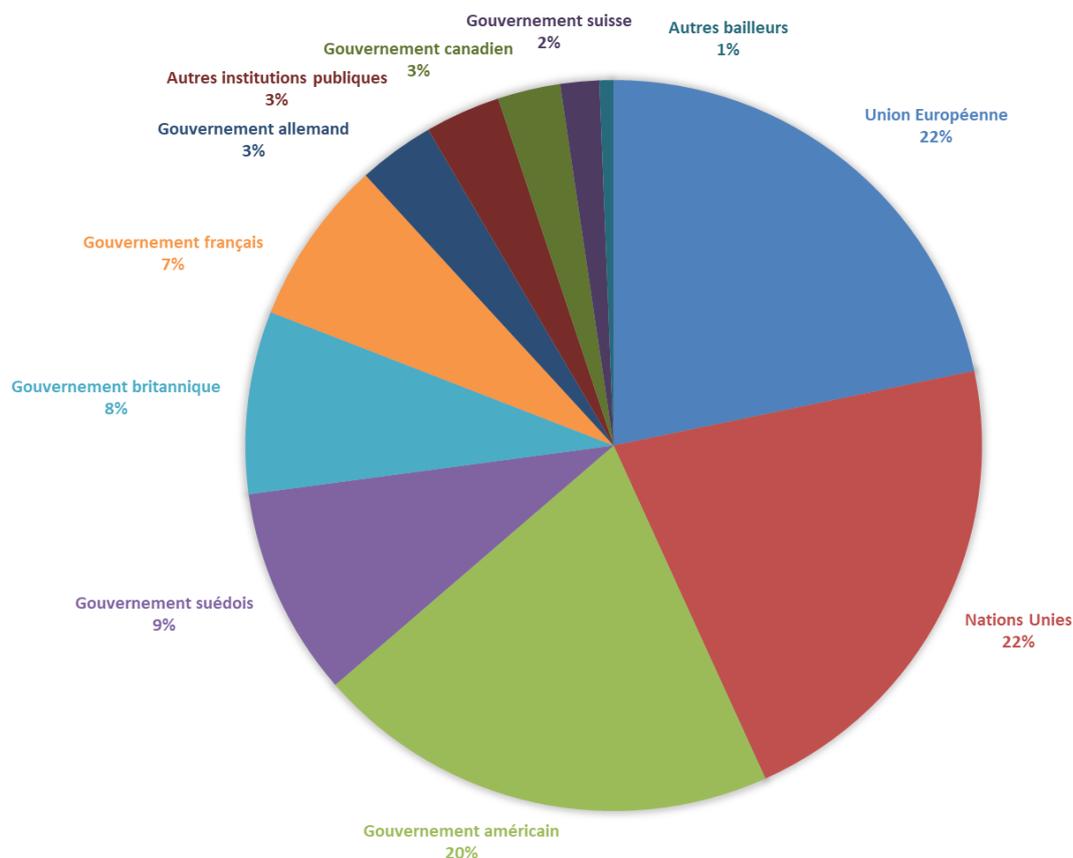
Nous constatons, en 2019, une très importante croissance des fonds institutionnels reçus (+49,6%). Cette croissance est une conséquence directe de la croissance opérationnelle et est plus spécifiquement liée à la réception du Nigéria qui explique l'essentiel de la croissance des volumes des gouvernements américain et britannique. L'échange de pays a aussi deux impacts importants sur nos bailleurs européens puisque nous avons cédé l'Ethiopie, financée par ECHO à ACF Etats-Unis tandis que nous assurons la gestion du contrat DEVCO au Pakistan dans le cadre de la convention tripartite entre ACF France, ACF Etats Unis et ACF Pakistan.

La croissance des fonds des Nations Unies se concentre essentiellement sur le Moyen-Orient (Jordanie, Irak et Yémen) et le Bangladesh.

Du côté des financements gouvernementaux, on constate une hausse importante des subventions émanant du gouvernement allemand principalement liée à l'Irak et la Jordanie, tandis que le gouvernement Français confirme sa tendance croissante de 2018 avec les projets Resilac et en Jordanie. On constate à l'opposé une décroissance des fonds du gouvernement suédois dont l'impact, in fine, est cependant plus fort pour ACF Espagne et ACF Etats-Unis (cf 2.1.2. Versements à un organisme central ou d'autres organismes)

Concernant Action contre la Faim France, l'Union Européenne reste notre première source de subventions publiques mais ne représente plus que 21,7% de nos subventions. La décroissance d'ECHO au profit de DEVCO apparue en 2018 se confirme. Les Nations Unies maintiennent leur part importante (21,5%) dans un

environnement en croissance tandis que le gouvernement américain devient notre troisième source de financement, représentant un peu plus de 20% de nos subventions.



3.4 – AUTRES PRODUITS

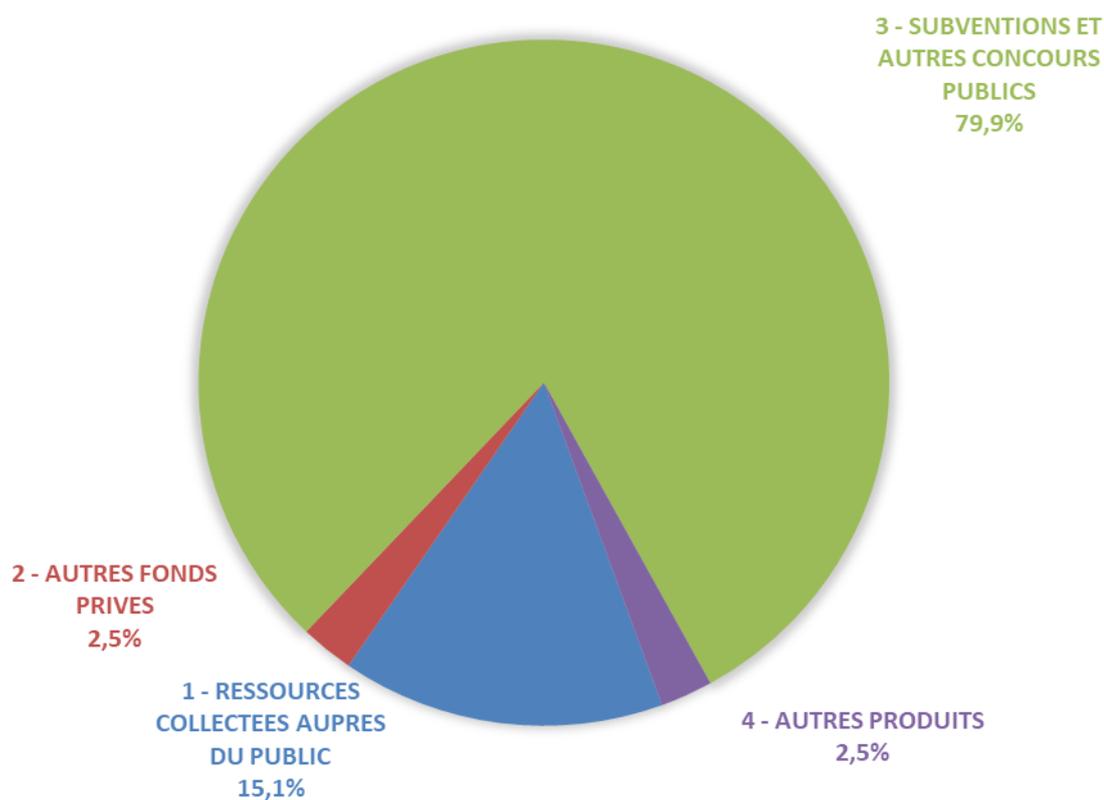
Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en deux postes principaux :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s’agit notamment des gains de change et produits exceptionnels constatés sur les missions, ainsi que de la prise en charge par les autres sièges ACF des expatriés affectés sur une de leurs missions. La diminution de 2019 est liée à la fois à des effets volume et taux de change lors de la réévaluation des soldes de trésorerie et aux impacts de change générés lors du solde des contrats bailleurs.
- Autres produits non affectés de l’association : gains de change et produits financiers du siège en augmentation du fait de la mise en place de notre politique de gestion du risque de change (1,5M€). De plus, si en 2018, les flux se rapportaient aux transferts de fonds depuis ACF Etats Unis au titre de l'accord sur les échanges de pays, la diminution observée en 2019 s'explique par la diminution de ce flux (-2,8M€). En effet, suite au transfert de la gestion du bureau Nigéria au 1er Janvier 2019, c'est ACF France qui reverse ces fonds (cf 2.1.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes)

(en euros)	2019	2018
Autres produits affectés aux Missions Sociales	3 160 508	4 596 398
Produits divers des missions	1 265 847	2 589 015
Produits divers du siège	1 894 661	2 007 383
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	3 254 824	4 098 140
Produits divers	1 433 225	3 864 235
Produits Financiers	1 821 599	233 905
Produits Exceptionnels	125	16 706
Total Autres Produits	6 415 457	8 711 244

3.5 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (colonne 2)

Ce diagramme présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



3.6 – LES FONDS DEDIES

Nous constatons en « engagements à réaliser sur ressources affectées » (colonne 1) la différence entre les montants affectés en 2019 et l'utilisation qui en est faite au cours du même exercice.

Le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » (colonne 2) correspond à l'utilisation des fonds dédiés c'est à dire aux programmes réalisés par ACF France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

L'utilisation de fonds dédiés réalisée par d'autres entités du réseau est constatée par les comptes de bilan. C'est la raison pour laquelle, l'utilisation de ces fonds n'apparaît pas dans le « report des ressources non encore utilisées antérieurement ».

Les notes du bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés en Compte d'Emploi des Ressources.

3.7 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS EXCEPTIONNELS	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	TOTAL
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	39 530	-	-		39 530
AUTRES FONDS PRIVES	6 544	-	-		6 544
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	208 782	-	-		208 782
AUTRES PRODUITS	3 343	3 216	-	144	6 415
TOTAL DES RESSOURCES	258 199	3 216	-	144	261 271
REPRISES DES PROVISIONS	1 717	2 382	-		4 099
REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS				2 332	2 332
INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					-
TOTAL GENERAL	259 916	5 598	-	2 332	267 702

4^e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2018 (colonne 3)

4.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

4.2 – PRINCIPES D’AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

4.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- par les coûts indirects (frais administratifs) facturés aux bailleurs institutionnels dans le cadre de projets.
- au-delà, deux possibilités :
 - o les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales ;
 - o les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés (solde après financement des frais de recherche de fonds) et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

4.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, autres fonds privés et autres produits),
- par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement),
- et par la générosité du public.

4.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- par les autres fonds privés non affectés pour un montant égal à ligne « frais de recherche des autres fonds privés »,
- par les contributions du réseau international à la Direction des Relations Bailleurs
- et par la générosité du public.

4.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

5^e PARTIE – SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2018 (colonne 4)

Une analyse détaillée et historique de nos fonds dédiés a permis d'identifier l'origine des ressources dans les soldes à fin 2018 et fin 2019 et donc de connaître précisément la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.